

### ABONNEMENTS

TROIS MOIS 5 fr. 50  
SIX MOIS 9 fr. 50  
UN AN 18 fr. 50  
Autres départements 7 fr. 12 fr. 50 27 fr.  
Edition Hebdomadaire : 6 francs par an.

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois ; ils se paient d'avance.

Adresser toutes les correspondances à M. le Directeur du « Peuple de Lyon »

N° 27. — Dimanche 22 Juin 1902

10 centimes — EDITION HEBDOMADAIRE — 10 centimes

RÉDACTION, ADMINISTRATION ET VENTE  
LYON. — 7, Rue des Quatre-Chapeaux, 7. — LYON

### ANNONCES

Les Annonces sont reçues aux bureaux du Journal.  
A l'Agence V. FOURNIER, rue Confort, 14, et dans ses succursales.  
A PARIS : A l'Agence HAVAS, 8, place de la Bourse.  
On traite à forfait pour les Annonces importantes.  
Toutes les insertions ayant un caractère anti-socialistes sont refusées.  
Adresser toutes les correspondances à M. le Directeur du « Peuple de Lyon »

# ENCORE L'AFFAIRE ANDRÉ

## Le Socialisme au groupe Lucullus. — La question du Scrutin

### Confédération générale du travail

Ce soir, samedi 21 juin 1902,

à 8 heures

à la Bourse du Travail

GRAND MEETING PUBLIC

Organisé par la « Fédération du Cuivre » au bénéfice des grèves, avec le concours assuré des citoyens Louis NIEL, secrétaire de la Bourse du Travail de Montpellier ; J. LATAPIE, secrétaire du Comité de la grève générale et des Métallurgistes ; A. BOURCHET, secrétaire de la Fédération du Cuivre.

Sujet traité : LES DEUX METHODES, Syndicat réformiste et Syndicat révolutionnaire.

## Mon Carnet

Lyon, 21 Juin.

Je n'ai pas l'intention de parler politique dans cet article. Mais c'est néanmoins la politique qui m'a fourni le sujet et les raisons, sujet et raisons vraiment d'actualité.

La politique est la chose qui divise le plus les hommes. Des amis hier inséparables, vivant en frères, sont, pour des querelles politiques, aujourd'hui ennemis avérés, se faisant une guerre acharnée, s'entre-déchaînant avec joie.

Cependant ces querelles politiques ne sont bien sincères que dans le peuple, dans la classe des gouvernés. Là, sans pitié, la haine reste navrée, parfois bien sottement éternelle, dans la classe des gouvernants, dans la classe des riches, dans la classe des puissants, dans la classe des privilégiés, dans la classe des maîtres.

Les relations politiques entre amis personnels.

En nous sommes à une époque où l'oubli va vite, où l'inimitié cesse du jour au lendemain, où les attaques de la veille font place aux éloges du lendemain.

Au point de vue humain, c'est fort heureux sans doute, si au point de vue politique, c'est plutôt immoral et inconséquent.

Qui aurait dit, il y a dix ans, que M. Rouvier redeviendrait ministre, qu'il aurait pour collègue M. Vallé et pour principal soutien et défenseur à la Chambre M. Jaurès, qui ambitionne, on le sait, le titre de chef de la majorité ministérielle !

On ne l'aurait jamais pu supposer un seul instant.

La haine, que l'on croyait justifiée, fu restée, paraissait profonde contre M. Rouvier de la part des radicaux et des socialistes. Il y eut contre lui des attaques virulentes, qui laissent des traces historiques, voire même judiciaires.

Cette haine a cependant disparu. En politique, ce ne sont donc bien que les intérêts des partis et des personnages politiques qui font les haines et les querelles, lesquelles disparaissent quand changent ou se déplacent les intérêts.

On raconte qu'à la précédente réunion tenue par les nouveaux ministres, M. Rouvier avait abordé M. Vallé par ces mots :

— Bonjour, Vallé, j'ai toujours votre rapport sur le cœur.

— Sans rancune, mon cher collègue, et serrons-nous la main, aurait répondu le ministre de la justice.

Le rapport dont parlait M. Rouvier, c'est, on se le rappelle, celui de M. Vallé sur le Panama, dans lequel il accusait nettement M. Rouvier d'avoir touché des chèques payés par le baron de Reinach avec les fonds de la Compagnie de Panama.

A ce moment, M. Vallé eut sans aucune peine envoyé M. Rouvier rejoindre Balthazar à la prison d'Etampes.

Mais M. Rouvier se défendit tout simplement en accusant à son tour et en menaçant ses adversaires.

Dans la séance du 20 décembre 1892, il répondait par un discours plus violent encore que le rapport de M. Vallé.

« Oui, s'écriait-il, dans tous les pays, dans tous les temps, tous les hommes politiques ont fait, avec le concours d'amis qui assurément, ne rendaient pas un service inouïable, les opérations qui sont nécessaires quand on traverse des temps difficiles. (Interruptions sur divers bancs à gauche.)

« Quant à ceux qui m'interviennent, ignorez qui ils sont, s'ils avaient été autrement défendus et servis, peut-être ne seraient-ils pas sur ces bancs à l'heure qu'il est. »

En disant cela, M. Rouvier ne prouvait pas précisément la loyauté et la liberté du suffrage universel, mais il muselait ses adversaires et paralysait leur colère.

Il était le dompteur qui maîtrisait les fauves ! Et il n'avait pu cracher que la menace de divulgations et d'attaques nouvelles !

En effet, on peut très bien se rappeler le discours que, le 25 juillet 1894, au cours de la discussion de la loi sur les menées anarchistes, Jaurès prononça contre les panamistes en général, et M. Rouvier en particulier. Après avoir félicité les hommes politiques qui avaient compromis par leurs honteux marchandages le mandat législatif, il ajoutait :

« Je constate que tous, tous sans exception, par une coïncidence qui frappera le pays et qui donnera à cette loi sa signification définitive, tous, sans exception, votent la loi que vous leur proposez... (applaudissements à l'extrême-gauche.)

« Ce que je veux dire aussi, c'est que vous allez offrir au pays le plus étonnant paradoxe qui fait de la justice humaine une ironie : l'ironie des panamistes impitoyables. »

Puis, précisant ces accusations, M. Jaurès mettait sur la sellette M. Rouvier :

« Et je lui demande, à lui le premier, si aujourd'hui à la tête de la commission du budget, il se sent la même autorité politique ou morale pour gérer les finances de la République après la constatation de ce double fait, reconnu par lui-même à la tribune, qu'il s'est en effet servi, pour un dessein politique, de fonds prélevés sur une entreprise privée... »

M. Maurice Rouvier. — Je demande la parole.

Jaurès. — ...et lorsque, comme ministre des finances, il a assisté à l'agone mystérieuse d'un financier qui se débattait dans les difficultés inextricables de l'affaire de Panama. (Interruptions.)

Et comme conclusion de son discours M. Jaurès proposait l'amendement suivant qui n'était repoussé que par six voix de majorité :

« Les crédits considérés comme affectés à des actes de propagande électorale sous le nom de dépenses publiques, ministérielles, sénatoriales, députées, qui auront été touchés par le mandat, touchés des pouvoirs publics et participés à des affaires financières véreuses, soit en figurant dans les conseils d'administration de sociétés, soit en étant affectés à des dépenses ou par la parole, devant une ou plusieurs personnes. »

Il y a de l'époque où fut prononcé ce discours moins de huit ans.

Aujourd'hui, M. Rouvier est redevenu ministre avec l'agrément de M. Jaurès, qui lui fait crédit et le soutient...

Aussi bien est-il douloureux de voir dans le peuple, pour de stériles questions politiques, de braves travailleurs ou de loyaux commerçants, tous bons citoyens à leur façon, se vouer une haine fratricide.

Ne vaudrait-il pas mieux élever son esprit au-dessus de ces basses et inutiles rancunes qui se produisent, dans les camps adversaires, pour des hommes qui ne sont presque toujours ennemis que pour la galerie, et qui pour la galerie encore se réconcilient, s'entraident mutuellement, aussitôt que leurs intérêts personnels et leurs vues ambitieuses le nécessitent ou en profitent.

Jules DELMORES.

## Le Véritable Résultat

Jaurès, Briand et leurs amis disaient en opposant le parti socialiste et en le domestiquant au Pouvoir, que c'était dans l'intérêt de la classe ouvrière, dans le but de lui donner plus rapidement des réformes et aussi dans le but de défendre la République.

Cette attitude a duré trois ans... et dure encore !

Aucune réforme n'est encore venue. On nous dit aujourd'hui plus que jamais que la République est toujours à défendre.

Et il reste toujours à démontrer qu'il était de l'intérêt de la classe ouvrière que le parti socialiste prit la place et l'attitude du parti opportuniste, abandonnant ainsi ses principes et son drapeau.

Mais il n'y avait pas que l'intérêt collectif de la classe ouvrière en jeu. Il y avait aussi l'intérêt personnel des politiques.

Il faut savoir reconnaître que M. Millerand a pu être ministre trois ans, que MM. Jaurès, Briand, Colliard, Krauss, Basly, Lamendin, Rouanet, etc., etc. ont pu être candidats officiels, ayant à leur service toutes les forces gouvernementales.

N'est-ce pas, cela, un beau résultat ? Et puis ce n'est pas encore tout.

Ne fallait-il pas songer à l'avenir de ceux qui pourraient être blackboulés et mis au rancart par le suffrage universel dégoûté ?

L'assiette au beurre doit être maintenue aussi pour les socialistes bien sages et docilement aux ordres du gouvernement.

C'est pourquoi le Journal Officiel nous apprend encore hier deux nominations très intéressantes. Voyez plutôt :

« M. Narbonne, ancien député socialiste de l'Aude, est nommé chef du bureau des renseignements ministériels à l'Union coloniale de Tunisie, en remplacement de M. Falot, pour un nouvel emploi en France. »

« M. Léo Meillet, ancien membre de la Commune, ancien député de Marmande, est nommé directeur de l'Asile des aliénés d'Aix-en-Provence. »

« A quand la nomination de M. Viviani ? Il l'a aussi bien méritée que MM. Narbonne et Léo Meillet !... Nous n'avons donc plus à douter de la nouvelle méthode de certains élus socialistes. »

On voit que si l'attitude gouvernementale ne sert pas la cause de la classe ouvrière, elle sert au moins leur propre cause !

S. BOISSON.

## La Question du Jour

### Le Service de deux ans

Voilà dix ans que la question est posée devant l'opinion. On peut même dire qu'elle l'a été dès le lendemain du vote de la loi de 1889.

C'est, en effet, en 1891, que, pour la première fois, le service de deux ans fut proposé à la Chambre. I a proposition fut reprise en 1894, par le général Yung, le général Ruc, l'amiral Vallon et un grand nombre de leurs collègues. Elle fut reprise, au cours de la législature dernière, par M. Gouzy et deux cents de ses collègues radicaux socialistes.

Entre temps, le nom de service de deux ans a été prononcé à l'Assemblée nationale. Le principe et l'acte ont été écartés majoritairement en février dernier, par la législature précédente.

Enfin, le service de deux ans a été préconisé, en dehors du Parlement, par un certain nombre de personnalités militaires, telles que le colonel Patry, le colonel Dérudé, le général Lutz, etc.

Il n'est donc pas douteux que le service de deux ans est ardemment souhaité par l'ensemble du pays.

Le pays est loin de trouver, en effet, que tout soit pour le mieux dans le meilleur des systèmes militaires. Il estime que trois ans de service sont trop longs pour les fils d'ouvriers et de cultivateurs, alors que tant de privilégiés ne font qu'une année. Il demande que le temps de service soit uniforme pour tous.

L'objection — la seule objection — formulée contre la réduction du service militaire par ses adversaires, c'est que le service de deux ans ne permettrait pas d'assurer, comme il convient, l'instruction des troupes.

Cette objection ne tient pas debout. Elle serait admissible dans une faible mesure si nous avions réellement aujourd'hui le service de trois ans et s'il s'agissait de diminuer brusquement d'un tiers la durée du service de tous nos soldats. Mais il n'en est rien. Une portion du contingent variant entre 30 et 45 pour 100 ne fait qu'une année de service ; cette portion a atteint 58 pour 100 dans l'infanterie. Un certain nombre d'autres soldats ne font que deux ans. Finalement, le service de trois ans n'existe, à peine que pour la moitié du contingent.

Et même ces expressions : un an, deux ans, trois ans ne sont pas exactes. C'est 10 mois, 22, 34 mois, qu'il faudrait dire, en réalité.

Sans compter la pratique constante qui consiste à couper par des congés le temps de présence : les « absents sans solde » nécessités par l'équilibre du budget, dépassent notablement le total de 55.000. On nous citait, un jour, un fait caractéristique : un colonel, trop soucieux de l'instruction de ses hommes, les avait avisés qu'il n'accorderait que des congés très courts, à l'occasion de Noël et du 1<sup>er</sup> janvier et seulement aux plus méritants. Mais il avait compté sans le ministre de la guerre et sans les nécessités budgétaires. Quelques jours avant Noël, il recevait l'ordre d'envoyer en congé le plus grand nombre d'hommes possible : quatre jours, Noël, cinq jours le premier de l'An, uniquement dans le but de faire des économies.

Lorsqu'on en est réduit là, il y a mieux à faire que d'écrêter l'armée par des congés employés souvent comme manœuvre électorale ; il y a lieu de supprimer faveurs et privilèges pour quelques-uns et de faire profiter d'une réduction légale de service la masse entière des jeunes gens appelés sous les drapeaux.

Nous avons donc le droit de dire qu'une armée — dont tous les hommes feraient deux ans — serait plus instruite et plus entraînée que l'armée actuelle.

Elle aurait, en outre, l'immense avantage de coûter moins cher à la nation, si désolée à cette heure par les charges fiscales. Sait-on que nous dépensons pour l'armée, en tenant compte des retraites, mais non compris les troupes d'Afrique, 16 fr. 91 par habitant, alors que cette dernière coûte en Allemagne de 15 fr. 17 seulement ?

Le service de deux ans est donc à la fois possible et désirable. A nos législateurs de le réaliser au plus tôt.

Nous ne le considérons, pour notre part, que comme un palliatif momentané, comme une étape vers la constitution des milices nationales qui remplaceront, dans un avenir prochain, les armées permanentes et prélois de l'aujourd'hui. Et la bourgeoisie elle-même ne s'y résignerait aussi que comme étape provisoire.

C'est la bourgeoisie, en effet, qui, seule, se trouvera lésée dans ses privilèges de classe par la loi de deux ans ; car ce sont les fils de la bourgeoisie qui, presque exclusivement aujourd'hui, profitent des dispenses instituées par la loi de 1889. Il y a donc des chances pour que, après avoir, sous la pression de l'opinion, voté la loi de deux ans, la majorité bourgeoise du Parlement s'empresse de la transformer et de lui substituer, comme il en est déjà question, le service d'un an.

Après avoir annoncé pour un temps trochant le service de deux ans, le colonel Patry ajoute :

« Ce service de deux ans durera ce qu'il pourra. Mais nous arriverons forcément, en France comme chez toutes les nations européennes, dans un temps plus ou moins long, à l'organisation des milices. Nous y marchons à pas plus grands qu'on ne le croit. »

Oui, nous y marchons.

Alexandre ZEVAES.

## Martyrologes des Syndicats

Depuis 1825, époque à laquelle les statistiques permettent de se reporter, jusqu'en 1825, de la promulgation de la loi sur les syndicats, les tribunaux ont prononcé 21.000 condamnations pour tentatives, entre autres, de ces groupements qu'il a fallu enfin reconnaître comme de droit social et de droit humain.

A ce chiffre déjà formidable et déshonorant pour notre prétendue civilisation, il faudrait y joindre celui de non moins nombreuses condamnations survenues depuis 1884, dont ont été frappés les militants des organisations syndicales depuis cette époque, y compris sous le ministère Waldeck-Rouvier, ainsi que les persécutés du relevé n'a pas été fait et qui remontent jusqu'en 1791, moment où les mercantis se sont avisés que la Révolution pourrait être une bonne affaire, tandis que les initiateurs de cette colossale démolition du vieux monde n'y avaient vu qu'une haute expression de l'idée de liberté et de bonheur pour tous les hommes.

L'idée vraie de la Révolution avait été exprimée dans le décret en date du 21 août 1790, ainsi conçu : « L'Assemblée nationale déclare que les citoyens ont le droit de s'assembler paisiblement et de former entre eux des sociétés libres, à la charge d'observer les lois qui régissent tous les citoyens. »

Voilà la parole des penseurs de la Révolution, écoutée maintenant celle de ses exploités, des « ci-devant maitres », devenus aujourd'hui des patrons entrepreneurs qui, personnellement débarrassés de l'oppression des anciens privilégiés, n'ont plus d'autre pensée que d'opprimer à leur tour : « Il doit sans doute être permis à tous les citoyens de s'assembler ; mais il ne doit pas être permis à certains professions de s'assembler pour leurs prétendus intérêts communs. »

Ce dernier texte date de juin 1791. L'œuvre de réaction était commencée : elle s'est continuée et se continue encore de nos jours, comme en témoignent encore les résistances patronales à la loi de 1884, les intrigues dirigées par eux pour la désorganisation ouvrière ; les nouveaux maîtres veulent en face d'eux le salarié, seul à seul, sans soutien, sans concours d'aucune part, sans espoir, la faire au ventre et recevoir humblement de l'employeur puissant et impudent tout juste de quoi entretenir ses forces pour le jour du lendemain. Malheur à celui qui crie : courage ! à ses camarades d'esclavage, il n'aura pas un moment de répit, poursuivi par le patron qui le fera calomnier et diffamer par les agents à sa solde et l'obligera d'être toujours à la recherche d'un lieu où il trouvera un peu de repos et le morceau de pain pour lui et les siens.

L'amende, la prison, la terreur en masse, comme pour les mutilés de Lyon en 1834, cette première tentative d'organisation ouvrière, les grévistes d'Aubin, de la Ricamarie et plus près de nous Formies, la Martinique, Chalou et toutes les grèves dernières. Les bénéficiaires ne reculent devant rien pour refouler le grand effort, sans cesse renouvelé par le monde des travailleurs vers le droit de se connaître, de s'unir, de s'aider dans la recherche des moyens d'existence.

Ce serait un beau livre à écrire ce celui de toutes ces sociétés de travailleurs — la liste de tous ces martyrs — menant la lutte héroïque pour le droit du travailleur, contre la tyrannie de l'argent, lutte où, malgré la calomnie, le mensonge, les condamnations, les supplices — car il y a eu des condamnations à mort — sur cette liste on y trouverait tous les noms, les persécutés, les torturés, les martyrs.

L'ouvrier fidèle et soumis que le maître servira chez lui et lui servira à signalement sa patée.

Mais malgré cela, malgré tout, le droit finit et finira bientôt par être victorieux.

B. BESSET.

## Clergé régulier et Clergé séculier

« Séparation de l'Eglise et de l'Etat ». Tel est un des boniments les plus connus que nos satimbanques en politique braillent à tue-tête sur les tréteaux électoraux.

Les élections passées, tous ces farouches anticléricaux redevenaient les plus doux agneaux que la terre puisse porter, et, lorsque, sur les bureaux de la Chambre s'élevait l'ordre du jour ces quelques lignes « Séparation de l'Eglise et de l'Etat », de suite ils les remplaçaient par un long épître de trente paragraphes ayant pour titre : « Loi sur les associations. »

Dans cette fameuse loi, deux sortes de clergés sont distingués : le « régulier » et le « séculier ».

« Clergé régulier », celui qui est composé de religieux appartenant à un ordre, soumis à une règle, vivant en communauté.

« Clergé séculier », celui qui est composé de religieux n'appartenant pas à un ordre, mais soumis à une règle et vivant également en communauté : celle de la religion.

Le clergé régulier est rejeté, expulsé. Le clergé séculier est accepté, même acclamé.

Et pourtant, qu'est-ce qui fait l'un ? que fait l'autre ?

Le premier est instituteur, hôtelier, commerçant, négociant, détenteur de capitaux, propriétaire de terres, directeur de travaux, etc. ; le second est pauvre, orphelin, veuf, etc. ; le premier est placé sous sa protection.

Le second est instituteur, commerçant en eau bénite, négociant en « oremus » et en « de profundis », abrutisseur des enfants, des femmes et de trop d'hommes malheureusement. Il a ses entrées de partout. Dans les fêtes gouvernementales, à côté des délégués du peuple, il pontifie, et, plus jésuite que le jésuite, jure son fidèle dévouement à la République et la poignarde ensuite.

Tous deux obéissent au même chef, le vieux Pape, et comme les capitalistes, modèle d'internationalisme, à bras ouverts sont reçus dans tous les pays.

Il paraît que le plus à craindre est le premier : le clergé régulier. Pour mon compte personnel, je dis que les deux le sont. Cependant il y en a un qui dépasse l'autre. C'est celui qui personnellement si bien le Judas embrassant Jésus et le vendant ensuite ; c'est celui qui est composé d'hommes suant le mensonge, transpirant l'hypocrisie, portant la fourberie. J'ai nommé le curé, j'ai nommé le clergé séculier.

Celui-là est autorisé, celui-là est admis, celui-là est « reconnu nécessaire », (comme le curé anticléric de Saint-Georges). Celui-là est « entretenu grassement » par cette bonne République.

Lorsqu'un citoyen, qui n'a pas le cerveau farci de stupidités religieuses, demande à nos élus anticléricaux par excellence, comment il se fait que lui qui ne se sert pas de curés, contribue à entretenir cette triste bande, deux choses lui sont répondues : « Nous voterions bien la suppression de l'Eglise et de l'Etat telle que nous vous en avons comé les oreilles avant les élections, mais il y a d'abord le Concordat qui nous empêche ! »

Vous nous faites rire avec votre Concordat. Est-ce parce qu'un bout de papier a été apostillé par le pape et la France, que toujours et toujours le public sera tenu d'être le « souteneur » de la prêtraille ? Est-ce que toujours et toujours l'on voudra nous faire reconnaître un évêque ou un curé, comme un fonctionnaire indispensable dans l'Etat ?

La France est encore trop catholique ! répond-on ensuite. Que je ne sache, mais je vois au contraire la France, non seulement se déchristianisant, mais encore rejetant toute religion. O ! ce n'est pas que cela tienne à nos gouvernants. Si la France n'attendait qu'après eux elle pourrait peut-être passer du catholicisme à la juiverie ou à la franc-maçonnerie, mais toujours être sous les griffes d'une religion. Non, le peuple français, comme tous les autres peuples, a trouvé sa religion, la seule, la vraie, celle où l'homme devient Dieu, créateur de toutes choses, « la science ».

La France est encore trop catholique ! Mais jamais l'on n'a vu moins d'enfants baptisés ; moins de singeries religieuses — excepté chez nos dirigeants, y compris M. Jaurès — ; jamais l'on a vu plus d'enfermements civils.

Ces deux réponses ne tiennent pas debout. A ceux qui s'en servent pour cacher leur jésuitisme, la seule façon de leur clouer le bec — permettez l'expression — est de leur tenir le langage suivant :

« En admettant même que vous reconnaissiez un clergé régulier et un clergé séculier, vous avez promis de débarrasser la France du clergé. Pour le clergé régulier, une loi sur les associations, « une vraie loi », sans trente-six aliénés, sans absoudre ceux qui demandent autorisation de continuer leur petit commerce, une loi comme on en a quelques mots ; à Los ca-

grégations sont supprimées. » Pour le clergé séculier, un coup de canif dans ce terrible Concordat. Alors vous aurez accompli une besogne sanitaire, vous aurez droit de vous réclamer de l'anticléricisme. Mais vous êtes des farceurs, et jamais vous ne le ferez parce que vous savez bien que la religion abêtit les masses, qu'elle doit exister pour préparer et prêcher la résignation qu'il faut avoir, pour croire à vos idioties.

Louis FORESTIER

L'anticléricisme est le tremplin de tous les policiers bourgeois. Ils sont d'autant plus anticléricaux qu'ils sont juifs, protestants ou francs-maçons. L'anticléricisme n'est pour eux que du battage avec le quel ils se font être par le Peuple qu'ils trompent et qui, ensuite — et souvent de concert avec les cléricaux !

Sus aux cléricaux de toutes les religions — les juifs et les francs-maçons compris, eux qui sont nos maîtres aujourd'hui.

J. D...

## HOMMES ET CHOSES

### NOTULES

Tout le monde est sans peine d'avis que le socialisme subit en ce moment une crise. Pour profiter du présent républicain, d'aucuns, dans le parti socialiste, abandonnent, en effet, ses vieilles formules de lutte de classe.

Ce en quoi le parti socialiste, qui veut se gouverner lui-même, risque de tomber dans l'opportunisme, nous nous en sommes dit dans la conversation.

Il n'est pas de l'ordre de la féminisme, c'est-à-dire du mouvement général de l'émancipation de la femme.

Les femmes socialistes ne s'endorment pas et ne s'opportunistent point comme les hommes. Elles marchent carrément de l'avant. Elles font sans cesse des progrès.

Ce n'est pas en France seulement qu'elles s'organisent et qu'elles font des progrès. C'est partout.

C'est ainsi que le Sénat des Etats-Unis est appelé à discuter une loi d'après laquelle une Américaine conserverait sa nationalité, même en épousant un étranger.

En Ecosse, il y a 26 villes où des femmes siègent au conseil municipal. A Edimbourg, elles occupent 4 sièges et à Glasgow 3.

Une commission permanente italienne étudie actuellement la question de l'admission des femmes comme avocats.

En Finlande, vient d'être créée, « à l'essai pendant trois ans », la fonction d'inspectrice industrielle.

En Galicie, on vient de donner aux femmes le droit de vote, restreint cependant aux élections municipales.

On le voit, il y a un mouvement féministe international nettement caractérisé. Les femmes se montrent plus vaillantes et plus persévérantes que les hommes — nous voulons dire que les hommes socialistes.

Nous estimons, en tous cas, que cette agitation internationale est fort heureuse, et nous souhaitons non seulement qu'elle continue, mais qu'elle progresse encore.

C'est bien de voir les femmes revendiquer leurs droits. C'est encore mieux de leur voir donner l'exemple de l'indépendance et de la « revendication » aux hommes.

Dans nos écoles communales en France, l'instruction civique tient certainement une petite place. Elle figure sur les programmes, en tous les cas.

Mais on est loin de faire cependant comme l'administration municipale — en ce moment aux mains des socialistes — de la petite ville italienne de Reggio Emilia.

Cette administration municipale a fait distribuer aux enfants de ses écoles une feuille commémorative de la fête du premier mai, contenant les dix commandements suivants :

1° Aime tes compagnons d'école, qui deviendront les compagnons de travail de la vie.

2° Aime l'instruction qui est le pain de l'esprit ; sois reconnaissant à ton instituteur comme à ton père et à ta mère.

3° Tu ne sanctifieras tous les jours par une action bonne et utile, par une conduite amicale.

4° Tu honoreras les honnêtes gens, estimeras tout le monde, ne te courberas devant personne.

5° Tu ne haras personne, n'offenses pas, ne te vengeras pas ; mais tu défendras ton droit et résisteras à l'arbitraire.

6° Tu ne seras pas lâche ; sois un ami des faibles et aime la justice.

7° Songe que tous les biens de la terre proviennent du travail ; celui qui en jette sans travailler vole le pain du travailleur.

8° Observe et réfléchis pour connaître la vérité. Ne crois pas ce qui est contraire à la raison, ne promets ni intentions ni actions.



Ne crois pas que celui-là aime la patrie, qui hait ou méprise les autres peuples ou désire la guerre, laquelle est un reste de barbarie.

## Parti Socialiste de France

**CONGRÈS NATIONAL ANNUEL**  
Le Conseil central du Parti socialiste de France (Unité socialiste révolutionnaire) a décidé, dans sa séance du mercredi 14 juin, que le prochain Congrès national aura lieu à Combray (Ailier) les 26, 27 et 28 septembre 1902.

## L'Invalité et la Vieillesse

Nous avons indiqué récemment comment fonctionnent en Allemagne les caisses d'assurances contre l'invalidité et la vieillesse. Les statistiques qui s'y rapportent pour l'année 1900 viennent justement de paraître.

## Le Congrès des Syndicats Allemands

Première séance. — Discours des délégués étrangers  
Lundi s'est ouvert le quatrième Congrès des syndicats ouvriers allemands, à tendance socialiste.

## Le Mouvement Révolutionnaire en Russie

60.000 PERSONNES EXILÉES  
Tout est calme pour le moment à St-Petersbourg, mais par contre l'agitation révolutionnaire continue en province.

## L'affaire André

LE CAS DU GÉNÉRAL BONAL. — LE CAS DU FRÈRE DU GÉNÉRAL ANDRÉ. — ENCORE UNE QUESTION... D'HÉRITAGE ?  
Nos lecteurs se rappellent notre article de la semaine dernière sur l'affaire du frère du général André, l'intéressant André Alexandre que l'on voulait obliger à changer de nom et à se nommer Alexandre Constant.

## Les Salaires des Ouvriers Mineurs

On sait que les mineurs de notre grand bassin houiller du Nord sont toujours en négociations pour obtenir le renouvellement de la convention d'Aras relative à la qualité du salaire.

pourquoi voulait-on cela ? Nous ne pouvons le comprendre.  
Eh bien l'affaire du général Bonal qui nous facilitera cette compréhension.  
Ce général a été mis en non activité par retrait d'emploi, par le général André, parce qu'il était accusé de captation d'héritage.

## A PROPOS DE SIPIDO

INFORMATIONS INEXACTES. — SUPPLIQUES DE LA FAMILLE. — PAS DE REPONS  
Bien que les journaux britanniques eux-mêmes aient donné la nouvelle avec des détails circonstanciés, de la libération de Sipido, celui-ci est toujours à l'école de bienfaisance de Gand c'est-à-dire détenu en correction.

## Les Rouges et les Jaunes

AU BARRAGE DES SETTONS (NIEVRE)  
Les camarades qui travaillent actuellement au barrage des Settons sont pour la plupart des membres du syndicat des mines de Lyon et du Rhône, tous des militants toujours prêts à défendre leurs droits et leur dignité.

## Le Plan d'Augagneur. — Le Reve d'Omnipotence. — Pour Ecraiser les Socialistes

Depuis quelques mois l'on parle beaucoup d'un nouveau mode d'élection à établir pour la ville de Lyon.  
J'ai eu l'occasion de lire le rapport de l'enquête ouverte par la Préfecture sur la modification du scrutin par arrondissement aujourd'hui en vigueur.

## Le Plan d'Augagneur. — Le Reve d'Omnipotence. — Pour Ecraiser les Socialistes

LE PLAN D'AUGAGNEUR. — LE REVE D'OMNIPOTENCE. — POUR ECRAISER LES SOCIALISTES  
Depuis quelques mois l'on parle beaucoup d'un nouveau mode d'élection à établir pour la ville de Lyon.

## L'Affaire André

LE CAS DU GÉNÉRAL BONAL. — LE CAS DU FRÈRE DU GÉNÉRAL ANDRÉ. — ENCORE UNE QUESTION... D'HÉRITAGE ?  
Nos lecteurs se rappellent notre article de la semaine dernière sur l'affaire du frère du général André, l'intéressant André Alexandre que l'on voulait obliger à changer de nom et à se nommer Alexandre Constant.

## Le Mouvement Révolutionnaire en Russie

60.000 PERSONNES EXILÉES  
Tout est calme pour le moment à St-Petersbourg, mais par contre l'agitation révolutionnaire continue en province.

## L'Affaire André

LE CAS DU GÉNÉRAL BONAL. — LE CAS DU FRÈRE DU GÉNÉRAL ANDRÉ. — ENCORE UNE QUESTION... D'HÉRITAGE ?  
Nos lecteurs se rappellent notre article de la semaine dernière sur l'affaire du frère du général André, l'intéressant André Alexandre que l'on voulait obliger à changer de nom et à se nommer Alexandre Constant.

## Le Mouvement Révolutionnaire en Russie

60.000 PERSONNES EXILÉES  
Tout est calme pour le moment à St-Petersbourg, mais par contre l'agitation révolutionnaire continue en province.

pourquoi voulait-on cela ? Nous ne pouvons le comprendre.  
Eh bien l'affaire du général Bonal qui nous facilitera cette compréhension.  
Ce général a été mis en non activité par retrait d'emploi, par le général André, parce qu'il était accusé de captation d'héritage.

## A PROPOS DE SIPIDO

INFORMATIONS INEXACTES. — SUPPLIQUES DE LA FAMILLE. — PAS DE REPONS  
Bien que les journaux britanniques eux-mêmes aient donné la nouvelle avec des détails circonstanciés, de la libération de Sipido, celui-ci est toujours à l'école de bienfaisance de Gand c'est-à-dire détenu en correction.

## Les Rouges et les Jaunes

AU BARRAGE DES SETTONS (NIEVRE)  
Les camarades qui travaillent actuellement au barrage des Settons sont pour la plupart des membres du syndicat des mines de Lyon et du Rhône, tous des militants toujours prêts à défendre leurs droits et leur dignité.

## Le Plan d'Augagneur. — Le Reve d'Omnipotence. — Pour Ecraiser les Socialistes

Depuis quelques mois l'on parle beaucoup d'un nouveau mode d'élection à établir pour la ville de Lyon.  
J'ai eu l'occasion de lire le rapport de l'enquête ouverte par la Préfecture sur la modification du scrutin par arrondissement aujourd'hui en vigueur.

## Le Plan d'Augagneur. — Le Reve d'Omnipotence. — Pour Ecraiser les Socialistes

LE PLAN D'AUGAGNEUR. — LE REVE D'OMNIPOTENCE. — POUR ECRAISER LES SOCIALISTES  
Depuis quelques mois l'on parle beaucoup d'un nouveau mode d'élection à établir pour la ville de Lyon.

## L'Affaire André

LE CAS DU GÉNÉRAL BONAL. — LE CAS DU FRÈRE DU GÉNÉRAL ANDRÉ. — ENCORE UNE QUESTION... D'HÉRITAGE ?  
Nos lecteurs se rappellent notre article de la semaine dernière sur l'affaire du frère du général André, l'intéressant André Alexandre que l'on voulait obliger à changer de nom et à se nommer Alexandre Constant.

## Le Mouvement Révolutionnaire en Russie

60.000 PERSONNES EXILÉES  
Tout est calme pour le moment à St-Petersbourg, mais par contre l'agitation révolutionnaire continue en province.

## L'Affaire André

LE CAS DU GÉNÉRAL BONAL. — LE CAS DU FRÈRE DU GÉNÉRAL ANDRÉ. — ENCORE UNE QUESTION... D'HÉRITAGE ?  
Nos lecteurs se rappellent notre article de la semaine dernière sur l'affaire du frère du général André, l'intéressant André Alexandre que l'on voulait obliger à changer de nom et à se nommer Alexandre Constant.

## Le Mouvement Révolutionnaire en Russie

60.000 PERSONNES EXILÉES  
Tout est calme pour le moment à St-Petersbourg, mais par contre l'agitation révolutionnaire continue en province.

pourquoi voulait-on cela ? Nous ne pouvons le comprendre.  
Eh bien l'affaire du général Bonal qui nous facilitera cette compréhension.  
Ce général a été mis en non activité par retrait d'emploi, par le général André, parce qu'il était accusé de captation d'héritage.

## A PROPOS DE SIPIDO

INFORMATIONS INEXACTES. — SUPPLIQUES DE LA FAMILLE. — PAS DE REPONS  
Bien que les journaux britanniques eux-mêmes aient donné la nouvelle avec des détails circonstanciés, de la libération de Sipido, celui-ci est toujours à l'école de bienfaisance de Gand c'est-à-dire détenu en correction.

## Les Rouges et les Jaunes

AU BARRAGE DES SETTONS (NIEVRE)  
Les camarades qui travaillent actuellement au barrage des Settons sont pour la plupart des membres du syndicat des mines de Lyon et du Rhône, tous des militants toujours prêts à défendre leurs droits et leur dignité.

## Le Plan d'Augagneur. — Le Reve d'Omnipotence. — Pour Ecraiser les Socialistes

Depuis quelques mois l'on parle beaucoup d'un nouveau mode d'élection à établir pour la ville de Lyon.  
J'ai eu l'occasion de lire le rapport de l'enquête ouverte par la Préfecture sur la modification du scrutin par arrondissement aujourd'hui en vigueur.

## Le Plan d'Augagneur. — Le Reve d'Omnipotence. — Pour Ecraiser les Socialistes

LE PLAN D'AUGAGNEUR. — LE REVE D'OMNIPOTENCE. — POUR ECRAISER LES SOCIALISTES  
Depuis quelques mois l'on parle beaucoup d'un nouveau mode d'élection à établir pour la ville de Lyon.

## L'Affaire André

LE CAS DU GÉNÉRAL BONAL. — LE CAS DU FRÈRE DU GÉNÉRAL ANDRÉ. — ENCORE UNE QUESTION... D'HÉRITAGE ?  
Nos lecteurs se rappellent notre article de la semaine dernière sur l'affaire du frère du général André, l'intéressant André Alexandre que l'on voulait obliger à changer de nom et à se nommer Alexandre Constant.

## Le Mouvement Révolutionnaire en Russie

60.000 PERSONNES EXILÉES  
Tout est calme pour le moment à St-Petersbourg, mais par contre l'agitation révolutionnaire continue en province.

## L'Affaire André

LE CAS DU GÉNÉRAL BONAL. — LE CAS DU FRÈRE DU GÉNÉRAL ANDRÉ. — ENCORE UNE QUESTION... D'HÉRITAGE ?  
Nos lecteurs se rappellent notre article de la semaine dernière sur l'affaire du frère du général André, l'intéressant André Alexandre que l'on voulait obliger à changer de nom et à se nommer Alexandre Constant.

## Le Mouvement Révolutionnaire en Russie

60.000 PERSONNES EXILÉES  
Tout est calme pour le moment à St-Petersbourg, mais par contre l'agitation révolutionnaire continue en province.

pourquoi voulait-on cela ? Nous ne pouvons le comprendre.  
Eh bien l'affaire du général Bonal qui nous facilitera cette compréhension.  
Ce général a été mis en non activité par retrait d'emploi, par le général André, parce qu'il était accusé de captation d'héritage.

## A PROPOS DE SIPIDO

INFORMATIONS INEXACTES. — SUPPLIQUES DE LA FAMILLE. — PAS DE REPONS  
Bien que les journaux britanniques eux-mêmes aient donné la nouvelle avec des détails circonstanciés, de la libération de Sipido, celui-ci est toujours à l'école de bienfaisance de Gand c'est-à-dire détenu en correction.

## Les Rouges et les Jaunes

AU BARRAGE DES SETTONS (NIEVRE)  
Les camarades qui travaillent actuellement au barrage des Settons sont pour la plupart des membres du syndicat des mines de Lyon et du Rhône, tous des militants toujours prêts à défendre leurs droits et leur dignité.

## Le Plan d'Augagneur. — Le Reve d'Omnipotence. — Pour Ecraiser les Socialistes

Depuis quelques mois l'on parle beaucoup d'un nouveau mode d'élection à établir pour la ville de Lyon.  
J'ai eu l'occasion de lire le rapport de l'enquête ouverte par la Préfecture sur la modification du scrutin par arrondissement aujourd'hui en vigueur.

## Le Plan d'Augagneur. — Le Reve d'Omnipotence. — Pour Ecraiser les Socialistes

LE PLAN D'AUGAGNEUR. — LE REVE D'OMNIPOTENCE. — POUR ECRAISER LES SOCIALISTES  
Depuis quelques mois l'on parle beaucoup d'un nouveau mode d'élection à établir pour la ville de Lyon.

## L'Affaire André

LE CAS DU GÉNÉRAL BONAL. — LE CAS DU FRÈRE DU GÉNÉRAL ANDRÉ. — ENCORE UNE QUESTION... D'HÉRITAGE ?  
Nos lecteurs se rappellent notre article de la semaine dernière sur l'affaire du frère du général André, l'intéressant André Alexandre que l'on voulait obliger à changer de nom et à se nommer Alexandre Constant.

## Le Mouvement Révolutionnaire en Russie

60.000 PERSONNES EXILÉES  
Tout est calme pour le moment à St-Petersbourg, mais par contre l'agitation révolutionnaire continue en province.

## L'Affaire André

LE CAS DU GÉNÉRAL BONAL. — LE CAS DU FRÈRE DU GÉNÉRAL ANDRÉ. — ENCORE UNE QUESTION... D'HÉRITAGE ?  
Nos lecteurs se rappellent notre article de la semaine dernière sur l'affaire du frère du général André, l'intéressant André Alexandre que l'on voulait obliger à changer de nom et à se nommer Alexandre Constant.

## Le Mouvement Révolutionnaire en Russie

60.000 PERSONNES EXILÉES  
Tout est calme pour le moment à St-Petersbourg, mais par contre l'agitation révolutionnaire continue en province.

